

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 1

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

1- ELECTION DU MAIRE

DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jacques RIEMENSBERGER, qui déclare les membres du nouveau Conseil Municipal installés dans leurs fonctions. En sa qualité de doyen d'âge, il prend la présidence de l'assemblée pour procéder à l'élection.

Désignation des assesseurs Le Conseil désigne deux assesseurs : M. Cyril CAPPE et M. Didier LANDES.

Vote et Dépouillement Après appel nominal et vote de chaque conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins.

Résultats du scrutin

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 1

PROCLAMATION

Le Conseil Municipal, ayant procédé au vote à la majorité absolue des suffrages exprimés, déclare **Monsieur Jacques RIEMENSBERGER**, Maire de la commune de Lavergne.

Monsieur Jacques RIEMENSBERGER est immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



AR Prefecture

047-214701443-20260321-1D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 1

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

2 - FIXATION DU NOMBRE ET ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

I. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment les articles L. 2122-2 et L. 2122-7-1; Considérant qu'il y a lieu de fixer le nombre d'adjoints au Maire ;
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide que le nombre d'adjoints à la mairie de Lavergne est fixé à 3 (trois).

II. ÉLECTION DES ADJOINTS

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection des adjoints au scrutin de liste bloquée et paritaire.

Dépôt de liste : Une seule liste de candidats a été déposée :

- 1er adjoint : Jean MARBOUTIN
- 2ème adjointe : Christiane ROUJOL
- 3ème adjoint : Christophe SCHLATTER

Il a été procédé au vote à bulletin secret.

Résultats du scrutin :

- Nombre de votants : 15
- Suffrages exprimés : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Voix obtenues par la liste : 14

PROCLAMATION

En conséquence, sont proclamés élus adjoints au Maire et immédiatement installés dans leurs fonctions :

- **M. Jean MARBOUTIN, en qualité de 1er adjoint.**
- **Mme Christiane ROUJOL, en qualité de 2ème adjointe.**
- **M. Christophe SCHLATTER, en qualité de 3ème adjoint.**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



047-214701443-20260321-2D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

AR Prefecture

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

3 – FIXATION DES TAUX D'INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2123-20 à L. 2123-24-1;
Vu la délibération en date du 21 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints au Maire à 3 ;
Considérant qu'il convient de fixer les indemnités de fonction du Maire et des adjoints dans la limite des enveloppes budgétaires autorisées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide

ARTICLE 1 Indemnité du Maire : Le montant de l'indemnité de fonction du Maire est fixé à **44 %** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (IB 1027).

ARTICLE 2 Indemnité des Adjointes : Le montant de l'indemnité de fonction de chacun des 3 adjoints est fixé à **10 %** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (IB 1027).

ARTICLE 3 Modalités de versement : Ces indemnités seront versées mensuellement à compter de la date d'installation du Conseil Municipal, soit le 21 mars 2026.

ARTICLE 4 Inscription budgétaire : Les crédits nécessaires sont inscrits au sous-chapitre 65 du budget communal

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



AR Prefecture

047-214701443-20260321-3D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026
L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.
Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026
Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.
Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

**DESIGNATION DU DELEGUE
A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite aux élections municipales, il est nécessaire de confirmer la représentation de la commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, pour les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés selon l'ordre du tableau du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir pris acte des dispositions légales en vigueur :

Désignation du délégué : Est désigné en qualité de délégué titulaire pour représenter la Commune de Lavergne auprès de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun :

Monsieur Jacques RIEMENSBERGER, en sa qualité de Maire, premier dans l'ordre du tableau.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de transmettre cette délibération aux services de la Communauté de Communes ainsi qu'à Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

**Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.**



AR Prefecture

047-214701443-20260321-4D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

**DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN**

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les représentants de la commune au sein des commissions de travail de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun. Ces instances sont essentielles pour la mise en œuvre des politiques intercommunales et le suivi des dossiers de la commune

Le Conseil Municipal, après appel à candidature et vote à l'unanimité (15 voix), désigne les délégués suivants pour siéger dans les commissions thématiques :

N°	Commission Thématique	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
1	Finances	M. Jean MARBOUTIN	M. Christophe SCHLATTER
2	Habitat, Urbanisme et Mobilité	Mme Christiane ROUJOL	M. Laurent SOUBRIE
3	Tourisme	Mme Christiane ROUJOL	Mme Chantal BONNET
4	Sport	M. Jérémy GOYEAU	M. Laurent SOUBRIE
5	Culture	Mme Chantal BONNET	Mme Sabrina TREMBLET
6	Environnement	M. Jacques RIEMENSBERGER	Mme Béatrice DE BORTOLI
7	Économie / Agriculture	M. Jean MARBOUTIN	Mme Océane DERRIEN
8	Voirie	M. Jacques RIEMENSBERGER	Mme Sabrina TREMBLET

Le Conseil Municipal valide ces désignations et charge Monsieur le Maire de transmettre la présente liste au Président de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun pour enregistrement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



AR Prefecture

047-214701443-20260321-4D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT TERRITOIRE D'ENERGIE 47

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune de Lavergne au sein du syndicat **Territoire d'Énergie 47**.

Ce syndicat est l'autorité organisatrice de la distribution d'énergie dans le département. Il accompagne la commune dans la gestion des réseaux électriques, l'éclairage public performant et le déploiement des nouvelles infrastructures énergétiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote pour l'élection de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Résultats du scrutin :

- Nombre de votants : 15
- Pour : 15
- Contre / Abstention : 0

Désignation : Sont proclamés élus pour représenter la Commune au comité syndical de TE 47 :

- **Délégués Titulaires : M. Christophe SCHLATTER et M. Didier LANDES**
- **Délégués Suppléants : Mme Christiane ROUJOL et Mme Patricia POURCHARESSE**

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour transmettre cet acte aux services de TE 47 ainsi qu'au contrôle de légalité de la Préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



AR Prefecture

047-214701443-20260321-4D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT EAU 47

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en raison de l'installation du nouveau Conseil Municipal le 21 mars 2026, il est nécessaire de désigner les représentants de la commune de Lavergne auprès du Syndicat Mixte départemental d'adduction d'eau potable et d'assainissement du Lot-et-Garonne (EAU 47).

Cette désignation est cruciale pour assurer la continuité de la gestion des services publics de l'eau et représenter les intérêts des administrés au sein de l'instance départementale.

Le Conseil Municipal, après avoir procédé à un vote, arrête les résultats suivants :

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 15
- Pour : 15
- Contre / Abstention : 0

Désignation des représentants :

Sont élus pour représenter la commune au sein d'EAU 47 :

1. **Délégué Titulaire** : M. Jean MARBOUTIN
2. **Délégué Suppléant** : M. Christophe SCHLATTER
- 3.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de notifier cette décision au Président du Syndicat EAU 47.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



AR Prefecture

047-214701443-20260321-4D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARRESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Dropt Aval, précisant dans son article 2.2, que « le syndicat est constitué par les EPCI et/ou les communes membres du syndicat » pour assurer les missions hors GEMAPI. »

Le Maire invite le conseil municipal à élire un délégué titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Mixte du Dropt Aval.

Il précise que la communauté de communes à laquelle appartient la commune devra élire un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la compétence GEMAPI.

La compétence GEMAPI et les missions hors GEMAPI étant complémentaires, il conviendrait que la même personne soit à la fois déléguée pour la compétence GEMAPI et pour les missions hors GEMAPI.

Il fait appel à candidature.

Sont candidats après avoir exposé leurs motivations :

- Déléguée titulaire : Mme Océane DERRIEN
- Délégué suppléant : M. Christophe SCHLATTER

Résultat du scrutin :

Election du délégué titulaire

Nombre de votants : 15
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8
Ont obtenu :
Mme Océane DERRIEN : 15 voix

- Election du délégué suppléant

Nombre de votants : 15
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8
Ont obtenu :
M. Christophe SCHLATTER : 15 voix

Sont élus au syndicat mixte du Dropt Aval :

- Mme Océane DERRIEN, déléguée titulaire,
- M. Christophe SCHLATTER, délégué suppléant.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

AR Prefecture

047-214701443-20260321-4D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

**DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE DE
LA REGION DE MIRAMONT DE GUYENNE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal ce qui suit :

« A la suite des dernières élections municipales, il importe de procéder à la désignation des délégués représentant la Commune aux divers Syndicats.

Les syndicats nouvellement constitués devant procéder à l'élection de leurs bureaux, les communes associées sont invitées à élire, ou éventuellement, à renouveler le mandat des délégués maintenus en exercice ».

En ce qui concerne LE SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE DE LA REGION DE MIRAMONT DE GUYENNE

ONT OBTENU :

M. Jérémy GOYEAU : 15 voix

Mme Patricia POURCHARESSE : 15 voix

DESIGNE :

Délégué titulaire : M. Jérémy GOYEAU

Délégué suppléant : Mme Patricia POURCHARESSE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



AR Prefecture

047-214701443-20260321-4D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLION, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

DESIGNATION DES DELEGUES : SCOT VAL DE GARONNE

Monsieur le maire rappelle que la Communauté de Commune du Pays de Lauzun a adhéré au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territorial du Val de Garonne (SCOT).

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner les délégués siégeant au Syndicat Mixte SCOT du Val de Garonne.

Monsieur le maire fait appel à candidature.

ONT OBTENU :

M. Didier LANDES : 15 voix

M. Jérémy GOYEAU : 15 voix

DESIGNE :

Délégué titulaire : M. Didier LANDES

Délégué suppléant : M. Jérémy GOYEAU

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



AR Prefecture

047-214701443-20260321-4D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, à 11 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LAVERGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIEMENSBERGER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Présents : Jacques RIEMENSBERGER, Jean MARBOUTIN, Christiane ROUJOL, Christophe SCHLATTER, Chantal BONNET, Cyril CAPPE, Béatrice DE BORTOLI, Océane DERRIEN, Jérémy GOYEAU, Didier LANDES, Céline MILLON, Laurent MOURS, Patricia POURCHARESSE, Laurent SOUBRIE, Sabrina TREMBLET.

Secrétaire de séance : Mme Christiane ROUJOL

**DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT S.I.V.U CHENIL FOURRIERE
DE LOT ET GARONNE DE CAUBEYRES**

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite du renouvellement général du Conseil Municipal, il convient de désigner les représentants de la commune au sein des différents syndicats intercommunaux. Les communes associées sont invitées à élire leurs délégués afin de permettre la constitution du bureau du syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote pour le S.I.V.U. Chenil Fourrière de Lot-et-Garonne (Caubeyres).

Résultats de l'élection :

- M. Laurent MOURS : 15 voix
- Mme Céline MILLON : 15 voix

En conséquence, sont désignés :

Titulaire : Monsieur Laurent MOURS

Suppléante : Madame Céline MILLON

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Lavergne, le 23 mars 2026

Le Maire,
Jacques RIEMENSBERGER.



AR Prefecture

047-214701443-20260321-4D_210326-DE
Reçu le 23/03/2026